

Contrat de Rivière Haute-Sûre

Projet PACTE Haute-Sûre 003-WLL-2-3-001
Programme Interreg IV A «Grande Région»



Réunion Bureau du Comité de Rivière Haute-Sûre

PROCES VERBAL	DATE 18/05/2010	HEURE 10H A 12H	LIEU ESCH-SUR-SURE MAISON DU PARC NATUREL
-------------------------	---------------------------	---------------------------	--------------------------------------------------------

REUNION ORGANISEE PAR	Coordinateur du Contrat de Rivière		
TYPE DE REUNION	Réunion ordinaire du Bureau du Comité de Rivière Haute-Sûre		
OBJECTIF	Etat d'avancement des projets.		
ANIMATEUR	M. SCHMITZ Claude		
SECRETAIRE	M. SCHMITZ Claude		
PARTICIPANTS	M. KINTZELE Gilles M. KRAUS Georges M. KREMER Paul M. ALBERS René	Commune d'Esch-sur-Sûre Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre Administration des Eaux et Forêts Commune de Boulaide	
EXCUSES	M. NEU Jean-Pierre M. GAASCH Marco	Particulier Chambre d'Agriculture	
DOCUMENTS DISTRIBUES ET/OU ANNEXES	✓ Ordre du jour détaillé ✓ Programme de la campagne « sans pesticides » ✓ Poster « Libellules »		





Rubriques à l'ordre du jour

[TEMPS IMPARTI]
120 MIN.

[RUBRIQUE DE L'ORDRE DU JOUR]
ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS

[PRESENTATEUR]
M. SCHMITZ CLAUDE

DISCUSSION

Campagne sans pesticides

M. SCHMITZ Claude fait le point sur la campagne « sans pesticides ».

La présence dans la presse était très bonne, notamment avec un reportage sur RTL Télévision, des interviews sur RTL Radio et DNR, des articles de presse dans presque tous les journaux luxembourgeois. La conférence de presse du 19 mars 2010 était un franc succès.

Succès médiocre de la première action, la diffusion du film « Nos enfants nous accuserons ». Pendant les diffusions dans 7 cinémas, un peu moins de 100 personnes ont pu être sensibilisées. Toutefois, les discussions avec les personnes présentes étaient très instructives.

Le Bureau estime qu'il aurait fallu mettre le film à disposition des écoles et/ou d'autres organisations. M. SCHMITZ Claude précise que la Fondation 'Helléf fir d'Natur' avaient fait des présentations dans certains Lycées (notamment à Diekirch), mais qu'ils ne peuvent pas distribuer librement le film en raison des droits d'auteurs.

Le séminaire du 25 mars était un franc succès, avec plus de 40 participants des communes luxembourgeoises et belges. Seul bémol, les visites de l'après-midi n'étaient pas assez concrètes. Le Bureau estime qu'il aurait fallu présenter concrètement des techniques, des alternatives viables etc. M. SCHMITZ Claude acquiesce et rajoute que c'est la raison pour laquelle un projet pilote dans une commune est envisagé.

M. KINTZELE Gilles estime qu'il sera important de fixer des critères de sélection précises des surfaces à prendre en compte dans le projet pilote. Aussi faudra-t-il informer le grand-public et expliquer clairement les objectifs du projet.

M. KRAUS Georges pense que la gestion différenciée, telle que présentée au séminaire, constitue la démarche à prendre. La gestion différenciée des espaces verts peut aussi être un atout touristique.

Si le village s'affiche clairement comme village « différent », à l'image des villages fleuris en France, alors la gestion différenciée peut être un atout.

M. KREMER Paul estime qu'il faut insister sur l'impact sanitaire des pesticides dont tout le monde est concerné. Cet argument sera important par rapport à l'acceptation d'éventuels coûts supplémentaires.

M. KINTZELE Gilles demande de préciser les objectifs du projet pilote.

Le projet pilote est censé donner la possibilité de mettre en œuvre l'outil « Gestion différenciée » depuis le début à la fin. Il s'agit d'acquérir une expérience, d'identifier les difficultés, de déterminer la meilleure démarche pour réduire l'utilisation des pesticides dans une commune. L'idée serait d'obtenir un outil, qui permettrait de mettre en œuvre cette démarche plus facilement dans d'autres communes. A terme, il s'agit évidemment de réduire l'usage des pesticides dans toutes les communes de la région.

M. KREMER Paul fait la différence entre communes « urbaines » et communes « rurales ». M. SCHMITZ Claude répond que la différence entre les communes concernées n'est pas assez grande pour justifier une méthodologie différente. Il vaudrait plutôt se concentrer sur une commune pendant la phase pilote.

Le Bureau demande s'il y a déjà des communes qui ont manifesté leur intérêt au projet. M. SCHMITZ Claude explique qu'aucune réponse n'a été reçue de la part des communes et qu'il faudrait contacter personnellement les communes potentiellement intéressantes.

M. ALBERS René explique que la commune de Boulaide envisage de remodeler le centre du village. Ces travaux pourraient être combinés avec un projet de réduction des pesticides.

M. SCHMITZ Claude rappelle que l'objectif du projet pilote et plus précisément l'envergure des actions à réaliser sera décidée au sein d'une réunion de concertation avec la commune. En effet, la commune doit décider au préalable si elle souhaite s'engager au niveau de la commune entière, à l'échelle d'un village uniquement ou pour un projet local. Aussi peut-elle décider de modifier uniquement les pratiques de fauchage ou carrément modifier les aménagements de voirie existants. Il est conseillé de commencer avec des petits projets.



M. SCHMITZ Claude informe le Bureau que M. HURT Pierre de l'ordre des architectes et des ingénieurs a été contacté en vue d'organiser une présentation sur les aménagements écologiques. M. KINTZELE Gilles rappelle qu'il estime important de sensibiliser les acteurs qui sont en charge de la conception des aménagements.

M. KREMER Paul fait remarquer qu'il serait important de faire une présentation, voire une formation auprès des paysagistes et jardiniers, qui eux sont en charge de la mise en œuvre sur le terrain.

Journée Mondiale de l'Eau

La Journée Mondiale de l'Eau a attiré cette année 469 personnes (bassin entier), respectivement 124 personnes pour les activités luxembourgeoises. L'organisation de cette manifestation est routine et se fait en collaboration étroite avec les autres contrats de rivière. Côté luxembourgeois, on pourrait néanmoins renforcer la participation des communes aux journées de l'eau.

M. KRAUS Georges propose de combiner certaines activités, voire d'améliorer l'enchaînement temporel des différentes activités.

Randonnées « Loscht op Natur »

M. SCHMITZ Claude informe le Bureau que les traditionnelles randonnées guidées « Loscht op Natur » seront organisées dans le cadre de la campagne « ...sans pesticides ». Les dates seront annoncées dans la presse et par d'autres moyens de communication. Cette année, le départ sera à Bavigne.

Gestion des plantes invasives

Les travaux de gestion effectués l'an dernier sur le Syrbaach ont visiblement réduit le nombre de berces du Caucase qui repoussent cette année. Une équipe sera constituée pour nettoyer les sites identifiés. M. SCHMITZ Claude rappelle le nettoyage du Syrbaach est fait en complémentarité des travaux de gestion effectués sur la Sûre par le projet LIFE Loutre.

WEBGIS

Suite à l'appel d'offre relatif au WEBGIS, quatre dossiers de soumission (Ersa-Efor, VBD-Netgis, Luxplan, Metrico) ont été introduits. Le rapport d'attribution est en élaboration et sera transmis aux membres du Bureau.

M. KINTZELE se renseigne sur la compatibilité du WEBGIS avec les systèmes SIG des communes. M. SCHMITZ Claude explique que le WEBGIS supportera WMS, ce qui rend possible l'affichage des données sur les stations de travail ou sur d'autres WEBGIS. Il reste à déterminer si les logiciels utilisés par les communes sont compatibles WMS.

Fiches d'intervention

Concernant ce projet, le bureau propose de prendre contact avec Roland Disiviscours, afin de préparer le projet et d'identifier les acteurs à contacter. Il s'agit de réaliser une formation ou de mettre à disposition une information par rapport aux interventions liées à des pollutions de l'eau.

Etude Reservoir Risk

L'étude étant finalisée, le Contrat de Rivière en fera une présentation officielle des résultats le 27 septembre 2010 à 19h30 à Bavigne.

Le programme sera fourni par le CRP Henri Tudor pour début août. L'invitation sera envoyée fin août.

Le CR assurera une traduction AL-FR de la présentation.

MESURES A PRENDRE

PERSONNE RESPONSABLE

DELAI A RESPECTER





Contrat de Rivière Haute-Sûre

Projet Interreg IV A WLL – "PACTE Haute-Sûre" - N°003-WLL-2-3-001

✓ Demande de participation à un projet pilote dans la commune de Boulaide	ALBERS René	Mi-juin
✓ Programme présentation de l'étude Reservoir Risk	KRAUS Georges	1 ^{er} août

Clôture de la réunion

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION	24 août 2010 à 10h
REALISATION DU COMPTE RENDU	M. SCHMITZ Claude
DATE LIMITE POUR CORRECTIONS	Endéans les deux semaines après réception du compte rendu.

